

# **Du CDI physique au CDI numérique. La formation des professeurs-documentalistes en question.**

Florence Michet

fmichet@gmail.com, MICA, Université Bordeaux Montaigne

## **Résumé :**

Les pratiques et modes de gestion des professeurs-documentalistes sont profondément transformés par les nouvelles technologies et le numérique mais aussi par les nouvelles pratiques des élèves. Ils voient leur profession se modifier au rythme des évolutions et des nouvelles pratiques des usagers des centres de documentation et d'information (CDI). Quant aux pratiques de ces professionnels, elles peuvent aussi différer en fonction de leur formation initiale, de leur volonté d'intégrer le numérique dans leurs savoir-faire quotidiens, de participer à la formation continue ou de leur capacité à s'auto-former. Le numérique entraîne des changements de représentations, d'activités et de méthodes. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un travail doctoral en cours sur la capacité des professeurs-documentalistes à articuler les ressources physiques et numériques et à proposer un centre adapté aux besoins actuels et futurs des usagers. Nous en avons profité pour étudier l'impact des différentes formations sur la manière de s'approprier cet outil ce qui nous permet aussi de rendre compte de leur qualité selon les dires de nos interviewés.

## **Summary :**

The school librarians' practices and management techniques have been deeply transformed by the new and digital technologies, but also by the new practices of the pupils. The librarians discover that their job is changing at the same rate as school library users' new practices and trends. These professionals' practices may also very depending on their basic training, their desire to include a digital content in their daily skills, their continuing training or/and their ability to self-educate. Digital technologies lead to many changes in representations, activities and methods. This survey forms part of an ongoing doctoral project concerning the school librarians' capacity to establish a link between their physical, digital knowledge and the current and future needs of the users. We also took the opportunity to study the different training courses impact on the way to adopt these new tools, and this has enabled us to show their quality, according to the opinion of our interviewees.

## **Mots-clés : (titre 1)**

CDI ; espace documentaire ; professeur-documentaliste ; formation professionnelle ; autoformation ; pratiques professionnelles.

Notre travail de recherche s'intitule « Du CDI physique au CDI numérique. Articulation des espaces documentaires et de l'offre numérique aux usagers ». L'objet essentiel de notre étude est de repérer les pratiques professionnelles actuelles des professeurs-documentalistes pour articuler les ressources physiques et numériques afin de proposer aux usagers un centre documentation et d'information (CDI) qui leur corresponde. En tant que lieu de savoir le CDI

existe toujours comme lieu physique mais tend à se dématérialiser devenant accessible via internet. Olivier le Deuff écrit à ce sujet : « *La documentation ne disparaît pas avec le numérique, et encore moins avec le web* ». Mais cet « invisible » nous submerge du point de vue informationnel. Il est devenu difficile aujourd'hui d'articuler les différentes ressources matérielles et virtuelles à la disposition des usagers. Ainsi les professeurs-documentalistes français, gestionnaires et pédagogues, voient leurs missions évoluer et leurs besoins se transformer avec ceux des usagers. Ils font face à deux difficultés majeures : faire vivre un fonds documentaire physique à côté des offres numériques et d'internet et privilégier un catalogue et des ressources numériques ciblées à côté des moteurs de recherche. Ce sujet de questionnement bouleverse la profession en profondeur. Lors de notre enquête nous sommes intéressés à leur formation qu'elle soit initiale, continue ou autoformatrice. Nous proposons ici, en utilisant notre corpus et nos verbatims de répondre à ces questions : les formations proposées prennent-elles en compte la mutation des CDI ? Quels sont les facteurs de volonté de se former ou les refus ? Quels types de formation sont privilégiées par les acteurs ou souhaiteraient-ils trouver ? Ces résultats peuvent-ils être mobilisés et sont-ils transférables dans les formations actuelles ou futures ?

Notre communication interrogera les enjeux et mutations liés au numérique dans les systèmes éducatifs comme dans la formation professionnelle ainsi que les autoformations et pratiques des apprenants en marge et à côté des dispositifs de formation. Dans un premier temps nous présenterons le contexte de notre enquête, le corpus mobilisé, la méthodologie utilisée et les hypothèses établies. Ensuite nous présenterons nos résultats concernant la formation initiale, continue puis autoformatrice pour enfin essayer de répondre à nos questions, donner des préconisations et repérer un éventuel réinvestissement dans les parcours de formation.

## **1. Corpus, méthodologie, hypothèses**

### *1.1 Composition du corpus*

Notre terrain d'étude est constitué de professeurs-documentalistes de la région PACA exerçant en collège ou lycée général et technologique de l'Education nationale, titulaires du CAPES ou stagiaires de la région PACA affectés à l'année sur un même établissement. 41 professionnels ont participé à l'enquête ce qui représente trente-neuf établissements et donc espaces documentaires différents (deux établissements comptent deux enseignants documentalistes). Pour l'académie d'Aix-Marseille nous avons 15 collèges et 3 lycées et pour Nice 18 collèges et 5 lycées soit environ 10% de la population mère.

### *1.2 Méthodologie mobilisée*

Pour appréhender les pratiques mises en place par les professeurs-documentalistes afin de créer du lien entre CDI physique et CDI numérique, repérer les écueils, les limites et peut-être des pratiques innovantes, nous avons structuré notre enquête en deux phases successives nous appuyant sur une méthode mixte mêlant quantitatif et qualitatif : un questionnaire exploratoire auto-administré destiné à faire connaissance avec la personne interrogée, son cursus scolaire et son parcours professionnel, l'espace dont elle a la gestion et le matériel à disposition. Ensuite nous avons procédé à un entretien semi-directif pour chacun des participants construit à partir d'un guide d'entretien réalisé grâce au questionnaire exploratoire et aux différentes réponses données afin de personnaliser l'échange (41 guides d'entretien personnalisés). Ces entretiens ont été effectués par Skype ou conversation téléphonique.

Questionnaire exploratoire et entretiens sont construits selon le même plan en 4 parties distinctes correspondant à 4 thèmes : espace physique, espace numérique, formation et situation professionnelle, accompagnement des usagers. Le calendrier de l'enquête s'est

étendu de janvier 2017 avec l'envoi des premiers questionnaires à septembre 2017 pour les derniers entretiens. Nous nous intéressons ici au troisième thème portant sur la formation.

### 1.3 Hypothèses soulevées

Nous émettons trois hypothèses correspondant aux trois possibilités de formations offertes dans le parcours de ces professionnels :

- La formation initiale, destinée à orienter les étudiants vers une profession, est déterminante dans l'exercice de la profession et l'intégration du numérique.
- La participation à la formation continue est primordiale pour se mettre à jour au niveau de ses connaissances et de ses pratiques.
- La pratique d'une veille documentaire régulière (listes de diffusion, bulletins électroniques, réseaux sociaux numériques) ou l'apprentissage grâce aux MOOC participe aussi à la formation professionnelle.

## 2. Résultats

### 2.1 La formation initiale

Les acteurs de cette profession sont issus de domaines diversifiés, le recrutement n'est pas limité à une discipline particulière. Peu de sujets possèdent un diplôme en sciences de l'information et de la communication ou un chemin optionnel. Ils n'ont pas tous eu de formation particulière à cette culture ce qui ne les a pas empêchés de réussir le concours. Si la fonction amène logiquement à penser que les sujets proviennent de cursus littéraires il n'est pas si rare de trouver des personnels ayant une culture scientifique. C'est aussi plus souvent qu'une autre discipline, un domaine qui attire des enseignants souvent lassés ou malheureusement éprouvés par la difficulté de gestion de classes ce dont la profession a pâti. Conformément à ce que nous connaissons de la profession, la majorité de nos sujets est issue d'un cursus littéraire (lettres, histoire, philosophie...). Concernant les niveaux d'études c'est assez partagé. La plupart n'a qu'un bac+3 (15) parce qu'ayant passé le CAPES avant l'élévation du concours au niveau Master. D'autres ont poursuivi leurs études jusqu'au DEA, DESS ou master 2, selon l'âge, avant de réussir le concours. Une seule personne est docteur en sciences du langage et trois autres n'ont jamais terminé leur doctorat. Dans ce cadre, nous avons posé une première question : que vous a apporté votre formation initiale dans le métier ? complétée d'une deuxième lorsque c'était le cas : que vous a apporté votre formation en SIC dans votre métier et votre pratique professionnelle du numérique ?

#### *Une formation universitaire déconnectée*

La plupart des réponses ne valorisent pas les études universitaires. Pour devenir professeur de discipline les licences correspondantes sont en accord avec l'enseignement qui sera dispensé aux élèves. En revanche le professeur-documentaliste est issu d'horizons très divers. Beaucoup de réponses restent très brèves : « rien » ou « pas du tout » ou un « non » catégorique le signe d'un regret éventuel. D'autres étaient plus significatives du malaise « *il fallait une licence, je l'ai passée. C'était celle-là comme une autre* » ou encore « *des études de lettres à part passer le CAPES !* » avouant que si c'était à refaire elle s'engagerait dans la voie des sciences de l'information et de la communication. Un sujet pense qu'il a la connaissance des acteurs culturels, après des études d'arts, mais « *c'est tout* » cela reste donc très limité comme réinvestissement. Des études de lettres ont évidemment donné aux intéressés des connaissances étendues en littérature, une sensibilité littéraire, un regard

particulier par rapport à la lecture et ont facilité les contacts avec les professeurs de lettres. Lorsque les sujets ont suivi une option en documentation dans leur cursus ils ont trouvé cet enseignement peu poussé retenant quelques notions de bibliothéconomie : catalogage, classement « *mais si peu* ». En revanche lorsqu'il était question d'un master en science de l'information et de la communication la réponse était très enthousiaste pensant « *avoir acquis toute la théorie au-dessus de notre pratique qui crée ou met du sens dans nos actions* », une bonne préparation au concours devenu en partie beaucoup axé sur les notions d'information et de communication.

#### *Une sensibilisation au numérique disparate*

Cette question « avant le CAPES étiez-vous déjà sensibilisé au numérique ? » était destinée à repérer les dispositions et aptitudes face à cet outil. Trois cas de figure se sont détachés en fonction de l'âge des sujets :

- Une première génération qui n'a pas ou très peu connu l'informatique dans son cursus scolaire et a fait cette découverte à la faculté voire en entrant dans le métier (CAPES obtenu entre 1990 et 2001) ;
- Une deuxième génération formée à l'usage de l'outil informatique mais pas du tout aux notions d'identitaires ou à l'esprit critique (CAPES obtenu entre 2002 et 2010) ;
- Une troisième génération, la plus jeune ou ayant obtenu le concours récemment, qui utilise depuis toujours le numérique et est très connectée (CAPES obtenu après 2010).

Il n'existe dans les discours aucune réticence à l'utilisation du numérique même si pour certains cela s'est avéré plus compliqué. Ni l'âge des sujets ni l'année d'obtention du CAPES ne changent les usages. En revanche la génération la plus ancienne porte une attention plus soutenue aux usages des élèves, plus méfiante que la dernière génération qui utilise les réseaux sociaux numériques (RSN) régulièrement y compris dans ses pratiques.

#### *Une formation en ESPE plus enrichissante*

Si la formation universitaire semble ne pas être entièrement en accord avec la fonction, la formation en ESPE est perçue comme enrichissante : cas concrets analysés, mises en situation, échanges d'expériences, situations délicates abordées, solutions ou conseils de base, réalisation de fiches pédagogiques, réfléchir à une progression... Mais pour ceux qui étaient auparavant professeur des écoles, s'ils ont une connaissance plus développée en pédagogie ils avouent se former « sur le tas » pour la gestion du centre.

#### *Le C2i2e (certificat informatique et internet de niveau 2 enseignant)*

À la frontière entre formation initiale et continue se trouve le C2i2e créé en 2004. Cette certification est intégrée aux master MEEF ce qui renforce le caractère indispensable de ces nouvelles compétences pour exercer le métier. La moitié des sujets seulement l'a validé. Nous opérons une différence entre ceux qui ont dû le valider pour le CAPES, parce qu'il était obligatoire (14) et ceux qui ont souhaité l'obtenir et se sont inscrits volontairement (7). Nous leur avons demandé si le C2i2e leur a apporté des connaissances transférables sur le plan de l'utilisation pratique et pédagogique du numérique. Parmi les réponses aucun ne dit que cela l'a réellement aidé dans l'adaptation au numérique. Ceux qui ont dû le valider par nécessité disent n'avoir rien appris que ce qu'ils savaient déjà et se moquent gentiment de cette certification : « *la grande menace !* » en donnant un exemple de question « *pour projeter les ressources en classe dois-je utiliser un vidéoprojecteur ou un rétroprojecteur ?* » Pour ceux ayant souhaité le valider volontairement, ils pensent aussi n'avoir rien découvert mais ont réfléchi à leurs pratiques, « *un point d'étape pour se sentir plus sûr* ».

## 2.2 La formation continue

La formation continue est un droit pour chaque agent et permet l'adaptation aux évolutions du système éducatif et l'accompagnement des élèves. Elle « *représente un élément déterminant pour le succès d'une politique d'évolution du système éducatif. Elle est également une réponse aux questions et aux situations d'enseignement que connaissent les professeurs dans l'exercice quotidien de leur pratique professionnelle* »<sup>1</sup>. Chacun a la possibilité de participer ou non à la formation. Elle est proposée au niveau académique, les intitulés et contenus des stages diffèrent en fonction du territoire pour une offre renouvelée chaque année. La formation en présentiel dans l'environnement « local » (académique) sous forme de stages est consignée dans le plan académique de formation (PAF) où sont déclinées les priorités du plan national de formation (PNF) précisant les orientations de la formation pour une année scolaire et assurant une articulation indispensable entre les actions développées au niveau national et celles mises en œuvre dans les académies. Cette offre doit répondre à trois objectifs : l'adaptation immédiate aux fonctions, l'adaptation aux évolutions prévisibles du métier, l'acquisition de nouvelles compétences. Cette formation est là pour aider les enseignants à développer des pratiques pédagogiques dites innovantes afin de mieux répondre aux besoins des élèves. Les IPR convoquent aussi eux-mêmes les enseignants lorsqu'ils le jugent comme nécessaire. Cela a été le cas dernièrement lors de la réforme du collège et du plan numérique où des stages obligatoires pour tous les enseignants ont été mis en place.

Nous avons dans notre corpus des enseignants issus de deux académies dont l'offre de formation au PAF est différente mais nous ne les avons pas étudiés séparément car il ne s'agit pas ici de comparer les offres de formation mais bien de voir si elles correspondent aux attentes des acteurs et permettent une mise à jour correcte ou l'acquisition de nouvelles compétences notamment au niveau numérique, la question essentielle qui nous intéresse. Nous avons donc posé une question simple : pour quelles raisons participez-vous ou non à la formation continue ?

### *Des formations en fonction des besoins, envies, projets*

Les stages sont conçus pour combler un manque dans les pratiques quotidiennes et sont donc sensés répondre à la demande ou permettre de s'adapter aux nouveaux besoins. Les professeurs-documentalistes, à la fois gestionnaires et pédagogues recherchent deux types de stages lorsqu'il s'agit de leur domaine, la documentation : ceux qui les aident à gérer le CDI (logiciel de gestion PMB ou BCDI et portail documentaire associé) mais aussi ceux qui leur proposent un contenu transférable dans leurs pratiques (lecture, outils numériques...). La plupart des sujets cherche un stage en fonction des besoins, envies ou projets lancés dans l'établissement puisque l'offre est ouverte et basée sur le volontariat. Ils s'intéressent aux stages disciplinaires voire transversaux (harcèlement, climat scolaire, égalité fille-garçon, identité numérique...). Certains trouvent du plaisir dans la découverte. D'autres pensent les stages dédiés au numérique incontournables et s'adaptent à l'offre de formation. Mais pour beaucoup cette offre reste décevante. Des sentiments de frustration, d'insatisfaction ou de déception transparaissent dans les discours : « *je m'oblige à faire un ou deux stages par an mais ça n'évolue pas* », « *je me lasse* », « *j'ai eu une formation où j'en savais plus que le formateur* », « *il n'y a pas un renouvellement extraordinaire* » ... Si l'offre est étendue le contenu des formations est décevant mais aussi la façon de le dispenser. Les stages ne sont pas assez axés sur la pédagogie surtout lorsqu'il est question de numérique parce qu'ils présentent des « catalogues d'outils » mais ne donnent pas les clés du réinvestissement. Les stages trop courts, souvent sur une journée, ne donnent malheureusement pas la possibilité de

---

<sup>1</sup> <http://eduscol.education.fr/pid25543/formation-continue.html>

monter des séances pédagogiques et n'en proposent presque jamais. Ils constatent aussi que le temps des sessions se raccourcit malheureusement de plus en plus.

#### *Des formations trop éloignées en distance et dans le temps*

Aller trop loin est aussi un problème. Certains ne vont plus qu'aux réunions de bassin pour cette raison. Ce n'est pourtant pas l'envie qui manque mais la peur de perdre une journée de travail pour traverser le département voire l'académie et se voir proposer une formation décevante rebute. Se former serait donc aussi attaché à la mobilité. Nous associons à l'éloignement géographique de la formation la période du stage. Les calendriers sont mis en place fin septembre pour des formations qui ne débutent souvent que l'année suivante ce qui est bien dommage pour monter un projet ou une séance. Le contenu ne pourra être réinvesti que bien plus tard, trop tard avec la possibilité d'oublier à leur grand regret.

#### *Les stages, une bouffée d'air pur*

Paradoxalement les périodes de stages sont ressenties comme des moments privilégiés, hors de la routine quotidienne, ailleurs, à la rencontre de « nouvelles têtes ». Les professeurs-documentalistes souvent seuls dans leur établissement apprécient particulièrement ces temps d'échanges professionnels et amicaux, des moments de partage, importants dans leur carrière que l'on soit stagiaire ou formateur.

#### *Les réunions de bassin, une « soupape »*

Pour faciliter les rencontres entre les acteurs d'un même territoire et susciter des collaborations au service d'un projet pédagogique commun les zones d'animation pédagogiques ont été créées en 1998. Les professeurs-documentalistes bénéficient donc de ces regroupements par bassin de formation, 2 ou 3 fois par an selon les académies. L'objectif de ces réunions est de permettre une réflexion sur le métier et un échange de pratiques entre personnels proches géographiquement, deux points très liés, les échanges alimentant la réflexion. Si certains parlent de ces réunions comme « *le mur des lamentations* » beaucoup s'accordent à dire qu'elles sont importantes parce qu'elles impulsent des projets. Le point problématique soulevé reste celui du contenu de ces réunions et de l'animateur. Il faudrait leur donner un cadre plus précis et former les coordinateurs à la tenue d'une réunion ce qui n'est pas le cas actuellement.

#### *Les TraAM (travaux académiques mutualisés) ou comment apprendre par l'expérimentation*

Ce dispositif piloté par la DNE (direction du numérique pour l'éducation) s'appuie sur des projets innovants expérimentés dans les établissements scolaires. Le principe repose sur des projets d'équipe avec une réflexion globale et un travail de mutualisation. L'engagement principal réside dans le montage d'une proposition en lien avec la thématique générale, l'expérimenter, échanger et procéder à un compte-rendu d'expérimentation et/ou à la rédaction de scénarios pédagogiques. À deux reprises dans les discours des sujets ce dispositif a été évoqué de manière très positive. Ils ont trouvé cette réflexion intéressante même si ce n'est pas pour eux de la formation continue. Cette expérience est motivante, permet de se questionner sur ses pratiques, d'aller au-delà et d'échanger. Ces travaux sont basés sur le volontariat, seulement deux sujets y ont participé. Peut-être parce manque-t-il une impulsion de la part des académies et des corps d'inspection.

#### *2.3 l'autoformation*

*« Fréquenter la formation continue n'est pas le seul moyen de mettre à jour ses connaissances ou d'élargir ses compétences professionnelles. Un certain nombre d'enseignants se développent autrement, au gré d'une autoformation, d'une pratique*

*réflexive, d'un travail d'équipe ou d'un engagement dans une action collective à l'échelle de l'établissement, de la discipline ou d'un réseau* » (Perrenoud, 2015 : 97). Ce phénomène est très répandu aujourd'hui avec les possibilités accrues par l'informatique et internet. Nous l'associons à la veille qui contribue à mieux anticiper les évolutions et stimule la réflexion. La veille professionnelle en documentation recouvre trois activités clés : définir précisément les informations dont on a besoin, identifier les sources formelles et informelles d'information et les qualifier, organiser l'information récoltée. La notion de veille intègre une forme d'apprentissage qui pourra être réinvestie ensuite dans ses pratiques personnelles ou professionnelles. Tous les sujets interrogés la pratiquent et elle concourt aussi à leur propre formation. La veille apparaît comme une tâche indispensable mais chronophage. Elle sert à la fois à se tenir informé de l'évolution du métier, des nouveaux outils mais aussi elle est proposée aux usagers pour des informations professionnelles ou culturelles. S'informer pour s'autoformer. Elle peut prendre plusieurs formes pour ces professionnels mais nous en avons retenu trois parmi les plus utilisées : la liste de diffusion, le bulletin électronique et les réseaux sociaux numériques (RSN)

Les listes de diffusion ne sont plus ce qu'elles étaient. Les avis émanant des discours sont très mitigés, rien de très positif. Elles ont révolutionné la veille lorsqu'elles sont apparues. C'était presque l'unique moyen d'avoir des informations rapidement, de poser des questions, d'échanger entre pairs, de se mettre au courant de l'actualité professionnelle. Nous avons retenu trois cas de figure :

- Celui qui utilise les listes de diffusion : il le fait activement avec une phase de tri, de partage et de réponse ;
- Celui qui lit uniquement les messages quand il a envie parce qu'il trouve les débats peu évolutifs les qualifiant de « bureau des pleurs » mais quelques messages restent intéressants malgré tout alors il continue à surveiller ;
- Celui qui ne s'en sert plus du tout par lassitude, manque de temps ou se trouvait submergé par le flot des messages.

D'après les réponses elles sont devenues indigestes et ne constituent plus véritablement un outil de veille ni de formation. Elles sont « polluées » par des messages n'apportant rien à la profession. C'est peut-être le seul moyen pour certains de partager leur mal être, synonyme du malaise existant dans la profession.

Les bulletins électroniques sont aussi en perte de vitesse. Même si les professionnels en reçoivent toujours autant ils les consultent de moins en moins parce qu'ils sont submergés et peuvent trouver ailleurs les informations qu'ils contiennent. « L'expresso », proposé par le « Café pédagogique » tire son épingle du jeu. C'est en effet le plus cité par les sujets. Il est régulièrement consulté du fait de sa brièveté, « *l'Expresso tous les matins avec mon thé !* ». Il permet une lecture sélective.

Les RSN ont supplanté les autres modes de veille notamment Facebook et twitter. Plus simples et plus rapides à consulter, les informations sont facilement transférables et c'est aussi un bon moyen d'échanger et de partager. Facebook a cette capacité de permettre la création de groupes fermés sur un intérêt commun. Le groupe « Tu sais que tu es professeur documentaliste quand... » en est un exemple. Il compte plus de 2300 membres, professeurs confirmés, débutants, stagiaires, contractuels. Sur la totalité de nos sujets 19 utilisent les RSN pour faire de la veille, s'informer et s'autoformer : 3 utilisent uniquement Facebook, 13 utilisent Twitter et 3 utilisent les deux simultanément. Une grande part est faite à ces outils parce qu'ils sont pratiques, immédiats et les échanges sont facilités. Certains ont des comptes

personnels servant aussi à recevoir des échanges professionnels d'autres séparent leurs activités mais pour twitter c'est essentiellement professionnel.

### *Se former par les MOOC (Massive open online course)*

Ils constituent aujourd'hui une nouvelle forme d'autoformation. Les professeurs-documentalistes ont en effet la possibilité de suivre des MOOC concernant directement la profession : le #MOOCdocTICE (groupe Doctice de l'académie de Besançon), le MOOC eFAN EMI (Université de Grenoble), les fun MOOC « architecture de l'information » (ENS de Lyon) et « il était une fois la littérature de jeunesse » (université de Liège) pour nommer seulement ceux qui ont été cités lors des entretiens. Nous pensions qu'il est très facile d'acquérir des compétences par ce biais mais il n'en est rien tout simplement parce que les professionnels manquent de temps à leur grand regret alors que l'envie ne manque pas. D'autres sont bloqués par la forme que prennent ces dispositifs et se sentent perdus. Se former soi-même sans intervenant physique devant un écran n'est pas si facile et après une longue journée ou semaine de travail c'est compliqué. Ils sont parfois aussi déçus par des intitulés très prometteurs mais qui réservent un contenu trop pauvre à leur goût.

### **3/ Préconisations et réinvestissements**

Forcés de se renouveler régulièrement, les professeurs-documentalistes ressentent la formation comme une nécessité, elle est incontournable. Ils ne montrent aucune aversion à ce sujet même s'ils restent très critiques. La circulaire de mission préconise que « *le professeur documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias* »<sup>2</sup>. Pourtant la formation initiale le plus souvent en université n'est pas assez spécialisée. Une méconnaissance des cursus existants plus en accord avec le métier est flagrante, ils sont passés à côté, une meilleure spécialisation professionnelle passe d'abord par des études correspondantes. La détention d'une certification de type C2i2e conforte des compétences déjà acquises par ailleurs mais ne se révèle pas dans les discours comme une étape de réelle formation.

La formation en Espé est intéressante mais mériterait un développement du côté de la gestion pour des enseignants aussi gestionnaires d'un centre puisque « *dans le cadre de l'écosystème numérique de l'établissement, le professeur documentaliste joue un rôle de conseil pour le choix et l'organisation de l'ensemble des ressources accessibles en ligne pour les élèves et les enseignants de l'établissement* »<sup>3</sup>.

Quant à la formation continue elle est une étape indispensable de la vie d'un enseignant. Les besoins évoluent et cette « remise à niveau » est nécessaire. « *Le professeur documentaliste est enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par les élèves d'une culture de l'information et des médias, maître d'œuvre de l'organisation des ressources pédagogiques et documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition, et il est acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel* »<sup>4</sup>. Mais à travers les réponses collectées cette formation, dans l'ensemble, ne donne pas entière satisfaction. Ce ne sont pas les intitulés qu'il faut revoir mais les contenus. Les stages sont trop courts, trop loin, pas assez variés, trop tard dans l'année scolaire. Seules les réunions de bassin tirent leur épingle du jeu. Conçues pour les échanges professionnels elles remplissent leur rôle de lien. Et elles sont peu éloignées en distance du lieu de travail, les bassins ne sont jamais très étendus. Les besoins de formation des participants pourraient y être repérés et les stages pourraient être organisés au sein de ces bassins de formation sur des sujets choisis ensemble

---

<sup>2</sup> [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=114733](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733)

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> Ibid.

avec un éventuel regroupement avec un bassin voisin pour éviter l'éloignement mais une convocation qui pourrait être obligatoire. Au lieu de demander aux stagiaires de se déplacer d'un département à l'autre peut-être faudrait-il plutôt demander aux formateurs de se rendre dans les bassins de formation. Ainsi pourraient naître des projets fédérateurs. Créer un véritable cahier des charges pour les stages et leur contenu devrait permettre d'avoir une formation équivalente proposant plus de didactique. Il est essentiel de former aussi les formateurs avec l'obtention d'un DU (diplôme universitaire) de formateur, par exemple, pour s'assurer de ses compétences à dispenser un enseignement à des adultes pour une formation de meilleure qualité.

L'autoformation jugée indispensable se développe de plus en plus et passe par une veille de chacun soutenue où les RSN sont maintenant au centre des échanges utiles pour se tenir informés et se former. Nous observons un déplacement des intérêts de cette veille. Les professionnels n'attendent pas d'être formés pour s'informer.

Réfléchir sur ses pratiques professionnelles c'est essayer de connaître les processus et les valeurs guidant les actions dans le cadre du travail. Le besoin de changer ou modifier les pratiques correspond aux bouleversements indus par la société et est devenu indispensable pour une cohérence du service. La technologie modifiant le rapport à l'information et au document, la gestion et la pédagogie ont fortement changé depuis la création des CDI puis du CAPES. De plus, ce professionnel en particulier, répond aux besoins informationnels et documentaires des usagers d'un établissement scolaire. En ce sens il se doit de maîtriser les outils de recherche et de diffusion de l'information dans l'espace physique, numérique et sur internet. L'adaptation à cette évolution est une condition sine qua non d'un service performant.

## **Bibliographie**

Chapron, F. (2012). *Les CDI, centres de documentation et d'information des lycées et collèges : de l'imprimé au numérique*. Paris : PUF.

Devauchelle B. (2012). *Comment le numérique transforme les lieux de savoirs : le numérique au service du bien commun et de l'accès au savoir pour tous*. Paris : FYP éditions.

Hermès la revue (2017). Les élèves, entre cahiers et claviers. N°78, CNRS.

Le Deuff O. (2015). *La documentation dans le numérique*. Paris : Presses de l'Enssib.

Ministère de l'éducation Nationale (2017). *Les missions des professeurs documentalistes*. Bulletin officiel, N°13. Récupéré le 23 octobre 2018 de : [http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=114733](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733)

Perrenoud, P. (2015). Préparer en formation initiale à développer des compétences tout au long de la vie. Dans *À qui profite la formation continue des enseignants* (pp. 97-113). Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur.